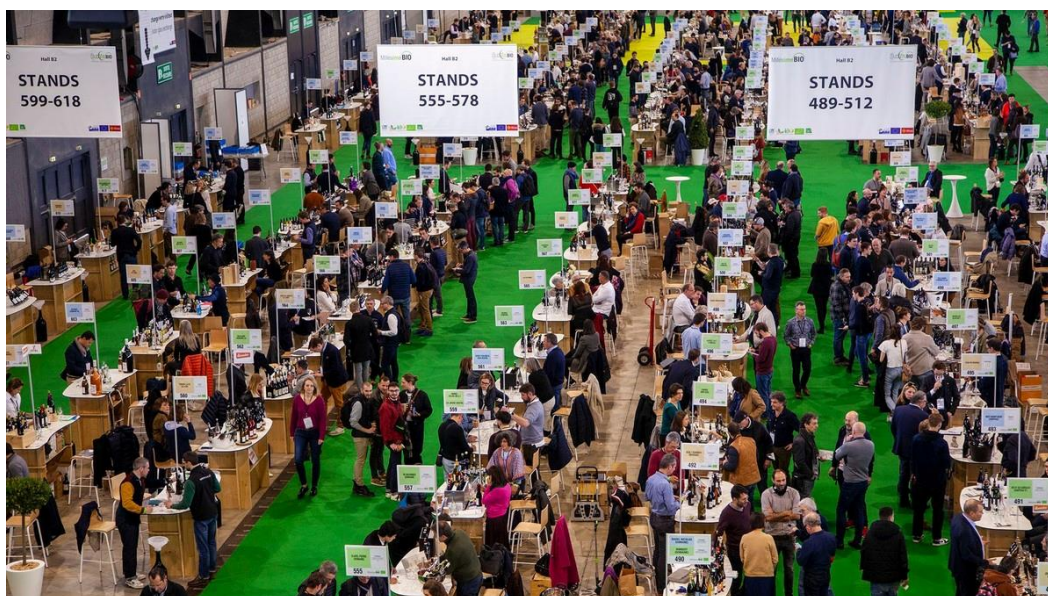




ACTUALITÉS

PUBLIÉ IL Y A 21 JOURS - MISE À JOUR LE 02.11.2022 –
ANTHONY-MAURIN - 2 MIN

VITICULTURE Le salon Millésime BIO a lieu bientôt



(Photo Archives SudVinBio).



Une vue assez folle de l'édition 2022 (Photo Archives SudVinBio).

Le salon Millésime Bio, considéré comme la place de marché mondial leader pour les professionnels de la filière viticole, cidricole, brassicole et spiritueux bio, se tiendra en version digitale, les 23 et 24 janvier 2023 et en physique du 30 janvier au 1er février 2023, au Parc des Expositions de Montpellier.

Vous voulez savoir ce qu'est réellement un vin bio ? Vous trouverez la [réponse ici](#). Cette édition sera l'occasion de fêter les 30 ans du salon avec à la clef de

nombreuses nouveautés telles qu'un espace dédié aux jeunes vignerons, une sélection d'exposants en biodynamie, agroécologie, vins sans sulfites et l'arrivée de la catégorie du vrac. Plus de 1 500 exposants sont attendus cette année pour l'événement qui accueille en moyenne entre 7 000 et 8 000 visiteurs professionnels venus du monde entier.

Ce salon a tout de même une belle particularité. Chaque exposant dispose du même matériel d'exposition. Un comptoir, deux chaises, un crachoir, des verres de dégustation, de la glace et un présentoir comme ça tout le monde est sur un pied d'égalité pour présenter ses produits. Il s'agit de juger et de comparer les vins, et non pas toutes les techniques d'exposition.

Les stands ne sont pas regroupés par région ou par appellation, mais mélangés. Cette caractéristique de Millésime BIO est un choix délibéré des organisateurs afin de favoriser la rencontre et la curiosité. Cela peut sembler déroutant au premier abord, mais la signalétique, les services digitaux et le personnel d'accueil sont là pour vous guider dans votre parcours de dégustation. La grande majorité des exposants est en mesure de présenter les nouveautés du millésime de l'année.



Les médailles sont aussi à l'honneur (Photo Archives SudVinBio).

Les organisateurs réalisent en amont du salon un travail rigoureux de contrôle de la conformité à la législation des produits exposés. Ils sont tous certifiés biologiques. Chaque exposant doit fournir les copies des certificats de conformité au mode de production biologique délivrés par un organisme certificateur agréé.

Sont également acceptées à la dégustation les boissons aromatisées à base de vin, les bières, les cidres et les spiritueux biologiques. Un espace spécifique est organisé au sein du salon pour ces autres boissons alcoolisées biologiques. Durant le salon, SudVinBio mandate Écocert pour contrôler la conformité au règlement biologique des produits présentés.

En parlant de SudVinBio, la structure représente en 2021, 500 entreprises adhérentes engagées dans l'agriculture biologique dont 414 caves particulières, 40 caves coopératives et 46 négoce soit 70 % du volume de vin bio issu d'Occitanie.

Si vous voulez y participer, c'est [ici pour les professionnels qui veulent exposer](#) et [ici pour les visiteurs](#).